

CHAPITRE IV

La Ligue du Rhin et le traité de Ratisbonne.

Confusion constitutionnelle engendrée par les traités de Westphalie. Conflit des idées séparatiste et unitaire; tendance des Etats à se grouper selon leurs affinités naturelles. — Origine de la Ligue du Rhin; tentative de l'Electeur de Mayence de fonder une confédération exclusivement nationale; erreur de cette conception. — La France reprend à son compte en l'étendant le plan du Mayençais; conclusion de la Ligue du Rhin (14 août 1658). — Conseils adressés au gouvernement français pour négocier l'accession de l'Electeur de Saxe. Opposition de ce prince au maintien de la Députation à Francfort; ses efforts pour empêcher l'entrée de l'Electeur de Brandebourg dans la Ligue du Rhin: Gersdorf à Berlin (février 1662). Mais Jean Georges prépare à son tour son évolution: ses griefs contre la cour impériale. Avances de Louis XIV à l'Electeur; perspective du mariage de Savoie. Jean Georges se décide à se rendre à Ratisbonne, malgré la résistance de son conseil; conclusion de la négociation inaugurée à Paris, par Clengel, au début de 1664. — Traité de Ratisbonne (12 avril). Portée de cette alliance.

C'est une des conceptions les plus hardies de la politique française que la création d'un Etat fédéral allemand, en dehors de l'Empire. Cette création ne reposait pas uniquement sur une alliance offensive ou défensive, ou sur le besoin d'une garantie territoriale. Dans la pensée de ses auteurs comme de ses bénéficiaires, elle impliquait et consacrait un régime nouveau, né des traités de Westphalie. Ces traités avaient sanctionné une révolution au double point de vue international et germanique, concédé aux *Stænde* le droit de contracter séparément avec l'étranger, reconnu leur autonomie, sans la définir, mais ce qui est plus